Correction L6-1 L'espèce humaine dans la classification

1-

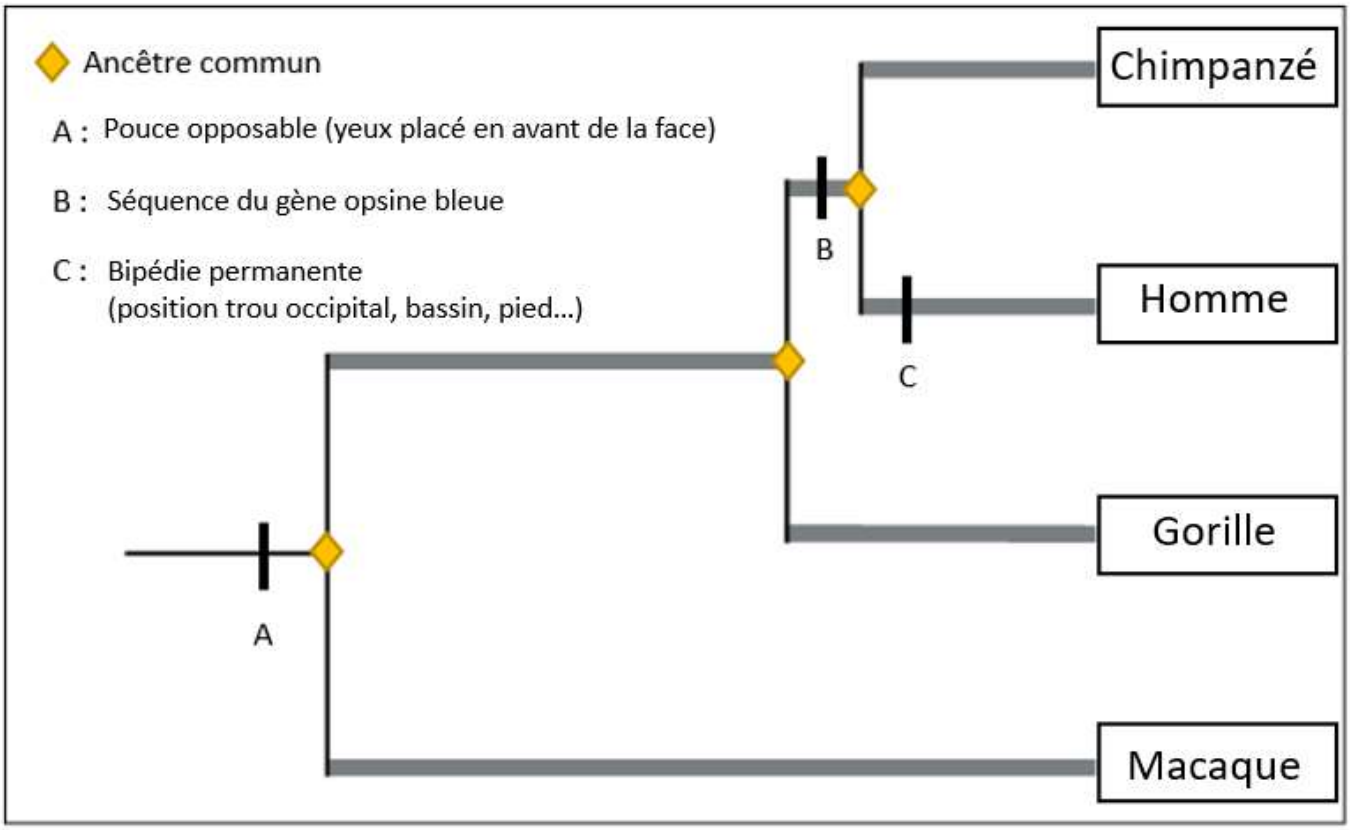

2- Le Chimpanzé et l'Homme sont les deux espèces de primates les plus étroitement apparentées car ce sont elles qui possèdent le plus de caractères en commun.

3- Les deux fossiles font partie du groupe des Homininés car, comme l'Homme moderne (*Homo sapiens*), ils sont bipèdes étant donné la position du trou occipital et ils ont un gros orteil accolé aux autres orteils (comme toutes les espèces du genre *Homo*).

4- Etant donné l'âge des deux fossiles (1,9 et 1,8 millions d'années), il s'agit de l'espèce *Homo habilis*.